

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MARS 2015 à 20 h00

L'an deux mil quinze, le vingt-six mars à vingt heures le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle de réception de la mairie en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur Alain LEFEUVRE, Maire.

Étaient présents :

Mesdames Marie-Françoise CHEVILLON, Elise JOSCHT, Alice BERTRAND, Dominique MAILLET, Nadia MONNIER, Annick PIEDERRIERE, Fabienne SAVATIER et Nathalie GUILBERT.

Messieurs Alain LEFEUVRE, Didier GUERIN, Patrick HAUPAS, Philippe BARGAIN, François LE COMTE, Dominique PERRICHOT, Claude PIEL (arrivé à 20h20), Gilles RUELLAND et Stéphane DANION conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Était absent excusé : Mr Daniel HENRY

Était absente : Mme Maud ROBIN

Ayant donné pouvoir : Mr Daniel HENRY à Mr Didier GUERIN

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 mars 2015 et propose de nommer Mr Dominique PERRICHOT, secrétaire de séance.

Après délibération, le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 12 mars 2015 et nomme Mr Dominique PERRICHOT, secrétaire de séance.

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMENAGEMENT RUE DU CHEVALIER LANCELOT DU LAC : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commission appel d'offres a procédé à l'analyse des offres le 02 mars 2015 concernant les travaux de voirie et d'aménagement rue du Chevalier Lancelot du Lac et propose de retenir l'entreprise suivante :

Lot VRD : Brocéliande TP pour un montant de 124 000.00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le choix de la commission appel d'offres et de retenir l'entreprise Brocéliande TP pour la réalisation des travaux de voirie et d'aménagement rue du Chevalier Lancelot du Lac
- d'autoriser Mr le Maire à signer le marché et toutes les pièces nécessaires au dossier

MODIFICATION DE L'EMPLOI DU TEMPS A L'ECOLE PUBLIQUE

Un bilan de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a été fait lors du comité de pilotage du 13 mars 2015. La question d'un éventuel changement de l'emploi du temps des maternelles a été évoqué. Sachant qu'un projet de modification de l'emploi du temps pouvait être possible avant le 31 mars 2015, une commission école a alors été organisée pour réfléchir à l'emploi du temps de l'école publique de Paimpont.

Le compte rendu des réponses des parents au questionnaire des délégués de parents d'élèves (DPE) et les remarques des enseignantes nous ont amené à réfléchir à un nouvel emploi du temps.

Les parents ont souligné l'aspect positif de la régularité des heures dans la semaine. Les DPE ont alors proposé que les heures de l'école du mercredi passe de 8h30-11h30 à 8h30-12h00, comme les autres matins. Les 30 minutes supplémentaires sont alors récupérées un autre jour de la semaine sur les TAP.

La commission école a donc décidé de mettre ces 30 min supplémentaire le vendredi après-midi.

Le Maire et les adjoints ont décidé à la suite de cette commission, de mettre ces 30 min le jeudi après-midi, pour que les enfants puissent profiter des activités qui seront plus conséquentes le jeudi après-midi.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ecole	8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00	8h30 12h00
Ecole	13h30 15h15	13h30 15h15		13h30 14h45	13h30 15h15
Récréation	15h15 15h30	15h15 15h30		14h45 15h00	15h15 15h30
TAP	15h30 16h30	15h30 16h30		15h00 16h30	15h30 16h30

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'emploi du temps proposé et de le mettre en application à compter de la rentrée scolaire 2015-2016.

Les informations

Commission finances : le 07 avril 2015 à 20h

Conseil municipal : le 09 avril à 20h

Journée bénévolat : le 16 mai 2015.

La séance est levée à 20h30.